

Règlement challenge Pirelli – Soltrade – swissrally.ch 2009

Pour la cinquième année consécutive, **Pirelli Suisse** et **swissrally.ch** avec la collaboration de **Soltrade**, organisent dans le cadre du championnat Suisse des Rallyes un Challenge. La compétition est ouverte à chaque équipage utilisant des pneumatiques **Pirelli** dans l'application des points du présent règlement. L'exécution du programme est confiée à swissrally.ch, Jean-Jacques Bosson, 1652 Botterens.

1. Déroulement :

Le Challenge se déroule dans le cadre du Championnat Suisse des Rallyes 2009 qui compte 6 (six) manches (voir calendrier point 17).

2. Voitures :

Sont admises toutes voitures qui correspondent aux prescriptions et règlements de la CSN (Commission Sportive Nationale) pour tous les groupes admis dans les épreuves.

Chaque classe de cylindrée, selon les associations précisées ci-dessous, sera primée, soit les classes :

- **A1 - IS/A1** de 0 à 1400 cm³
- **N1 - IS/N1 – R1** de 0 à 1400 cm³
- **A2 - IS/A2 – R2** de 1401 à 1600 cm³ (excepté les S1600)
- **S1600** de 1401 à 1600 cm³ (uniquement les véhicules du type S1600)
- **N2 - IS/N2** de 1401 à 1600 cm³
- **A3 - IS/A3 – R3** de 1601 à 2000 cm³ (excepté les participants au « Clio R3 Pirelli Swiss Trophy »)
- **N3 - IS/N3** de 1601 à 2000 cm³
- **N4 - IS/N4** plus de 2001 cm³ (y compris les classes N5 sur certains rallyes)
- **A4 + A5 – IS/A4 + IS/A5** (excepté les WRC)
- **R3D / R3T**
- **S2000 et WRC** (classe confondue)
- **VHC** (toutes classes confondues et uniquement sur les épreuves disputées en Suisse + Valli Cuneesi)

La distribution des classes est établie en fonction de la liste de départ officielle de l'organisation.

3. Pilotes :

Sont admis, tout pilote en possession d'une licence établie par l'ASS (Auto Sport Suisse Sàrl), valable pour cette catégorie de voiture et ce genre de manifestation, pour l'année 2009. Ne sont pas admis, les pilotes au bénéfice d'un soutien direct de Pirelli Suisse ou d'une de ses filiales Suisse ou/et étrangère ainsi que les pilotes engagés dans le Clio R3 Pirelli Swiss Trophy. Ne seront pas pris en considération lors d'épreuves Internationales, les équipages étrangers engagés, dans le décompte du nombre de participants par classe. **Pirelli Suisse** et **swissrally.ch** se réservent le droit de refuser une inscription sans en justifier la raison.

4. Inscription au Challenge :

Afin d'être admis dans le **Challenge Pirelli – swissrally.ch 2009**, tout participant doit s'engager au moyen du bulletin d'inscription officiel joint, auprès de Jean-Jacques Bosson, ou par le formulaire adéquat ce trouvant sur le site Internet www.swissrally.ch, au plus tard 15 jours avant le rallye du Championnat Suisse comptant pour le Challenge auquel il souhaite participer. Son inscription est seulement valable à partir du moment où l'organisation du Challenge l'en informe par écrit.

5. Finance d'inscription :

La finance d'inscription pour le Challenge Pirelli – swissrally.ch 2009 est fixée à:

A1 - IS/A1 - R1 un montant de 800.- francs Suisses

N1 - IS/N1 un montant de 800.- francs Suisses

A2 - IS/A2 - R2 un montant de 900.- francs Suisses

S1600 un montant de 1'200.- francs Suisses

N2 - IS/N2 un montant de 800.- francs Suisses

A3 - IS/A3 - R3 un montant de 1'200.- francs Suisses

N3 - IS/N3 un montant de 800.- francs Suisses

N4 – N5 - IS/N4 – IS/N5 un montant de 1'200.- francs Suisses

A4 – A5 – IS/A4 - IS/A5 un montant de 1'200.- francs Suisses

R3D - R3T un montant de 1'200.- francs Suisses

S2000 - WRC un montant de 1'200.- francs Suisses

VHC un montant de 800.- francs Suisses

Ce forfait d'inscription inclus la livraison des quatre (4) premiers pneumatiques de la dimension adoptée dans la classe de cylindrée ainsi que les broderies et autres stickers à appliquer selon point 7 du présent règlement.

La finance d'inscription est à verser directement auprès du mandataire **Soltrade** spécifié en point 20. Une fois inscrit, il vous sera envoyé un coupon qui vous permettra de passer commande auprès de Soltrade pour les pneumatiques.

6. Inscription aux rallyes :

Les pilotes désirant participer à une manifestation, devront s'engager directement auprès de l'organisateur du rallye et seront soumis à la juridiction de cette épreuve. **Pirelli et swissrally.ch** n'assument aucune responsabilité en cas d'un éventuel refus de l'inscription par l'organisation.

7. Publicité :

Tous les stickers des sponsors (**Pirelli, swissrally.ch et Soltrade**) doivent être apposés sur le véhicule et les combinaisons de l'équipage, pendant toute la durée de l'épreuve, selon le plan d'identification annexé. Suite à l'inscription au Challenge, les participants recevront par poste, avec leur confirmation d'inscription, un lot de stickers (stickers Pirelli et Swissrally pour la carrosserie, indiquer la couleur), et 2 (deux) broderies Pirelli officielles, à broder sur les combinaisons de l'équipage, qui devront être portés lors de la manifestation.

Aucune publicité concurrente aux sponsors de **Pirelli, swissrally.ch et Soltrade**, n'est tolérée sur la voiture et sur les combinaisons (est considérée comme publicité concurrente, toute publicité d'un autre manufacturier de pneumatiques autre que Pirelli, et d'un autre site Internet diffusant des informations sur le rallye, sauf en ce qui concerne un site personnel). Toute infraction concernant cet article entraîne la suppression du résultat de la manifestation, et des primes y relatives, et l'exclusion du Challenge. Il sera possible lors des contrôles techniques d'avant rallye, de se procurer des stickers auprès d'un responsable présent.

8. Contrôles :

Pirelli et swissrally.ch se réservent le droit de contrôler la monte pneumatique des véhicules ainsi que le marquage des publicités, à n'importe quel moment des épreuves de la saison. Ces derniers peuvent sanctionner, de manière unilatérale, toute infraction (monte pneumatique non conforme, manque des stickers publicitaires) par l'exclusion immédiate ou ultérieure du classement du Challenge Pirelli - Swissrally d'une manifestation et/ou du Challenge, même s'il n'y a aucune action de l'ASS.

9. Pneus :

Seuls les pneumatiques **PIRELLI** de types RS – RX – RE - N3 et B7, ainsi que la gamme routière Pirelli P Zero C et Pirelli P Zero Corsa, sont autorisés. Pour les VHC vous référer à l'article 8.4 de l'Annexe K. Les pneumatiques Racing peuvent être équipés d'un striage supplémentaire (dessin libre, mais conforme aux règlements ASS). Seuls les pneumatiques achetés et/ou commandés par l'intermédiaire de Pirelli Suisse et de son fournisseur officiel Soltrade, sont tolérés. En ce qui concerne l'usure des pneumatiques, les prescriptions de l'ASS sont à respecter.

Le nombre de pneus n'est pas limité en quantité par rallye. En cas de conditions hivernales, des pneus neige de série disponibles normalement dans le commerce, ainsi que la gamme de pneus compétition neige de type S et SA (hors pneus cloutés) sont également autorisés. Leur nombre n'est pas limité pour autant qu'ils fassent partie de la gamme Pirelli. Le non respect de cet article entraîne la suppression du résultat de la manifestation, et des primes y relatives, et l'exclusion du Challenge.

10. Commande de pneumatiques et assistance Pirelli:

Les pneumatiques devront être commandés auprès du fournisseur officiel Pirelli, soit la société Soltrade. Un service pneumatique Pirelli sera également présent sur plusieurs manches en 2009, où il sera également possible de se procurer des pneumatiques, pour autant que ces derniers aient été commandés par avance auprès du fournisseur.

11. Résultats et dotations :

1. Lors de chaque manche du championnat Suisse des Rallyes, il sera distribué une dotation en pneumatiques de la gamme Pirelli, identique en type et dimension à ceux utilisés sur l'épreuve.
2. Chaque vainqueur de classe, officiellement inscrit au challenge Pirelli - swissrally.ch 2009, recevra deux (2) pneumatiques Pirelli, pour autant que le pilote soit classé en tant que vainqueur de la classe de cylindrée.
3. Le classement officiel de l'épreuve fera foi.
4. La dotation en pneumatiques Pirelli se fera en entier, pour autant que le 70% du kilométrage d'épreuves spéciales stipulé dans le règlement particulier de l'épreuve soit effectué sur chaque manche. Si il est parcouru moins de 70% d'ES, la dotation reste à discrétion du jury.
5. Pour l'établissement du classement final et les primes qui y sont liées, le Challenge tiendra compte de l'ensemble des manches du Championnat Suisse des Rallyes avalisées par l'ASS.

12. Attribution des points :

L'attribution des points pour le classement final s'établira lors de chaque rallye au moyen des classements spécifiques du Challenge, basés eux-mêmes sur les résultats officiels de l'organisateur.

Les points sont attribués de la manière suivante dans chaque classe de cylindrée selon point 2 du présent règlement, pour autant qu'un minimum de cinq (5) participants soient engagés par classe de cylindrée.

En cas de participation insuffisante dans la classe (moins de 5 partants), les points sont divisés de moitié.

Points marqués par tous les concurrents dans chaque classe de cylindrée

1 ^{er} rang	25 points	exemple :	
2 ^{ème} rang	20 points	1 ^{er} pilote Pirelli	= 25 points
3 ^{ème} rang	15 points	2 ^{ème} pilote non Pirelli	= 0 points
4 ^{ème} rang	12 points	3 ^{ème} pilote Pirelli	= 15 points
5 ^{ème} rang	10 points	4 ^{ème} pilote Pirelli	= 12 points
6 ^{ème} rang	8 points	5 ^{ème} pilote non Pirelli	= 0 points
7 ^{ème} rang	6 points	6 ^{ème} pilote non Pirelli	= 0 points
8 ^{ème} rang	4 points	7 ^{ème} pilote Pirelli	= 6 points
9 ^{ème} rang	2 points	8 ^{ème} pilote non Pirelli	= 0 points
10 ^{ème} rang et suivants	1 point	9 ^{ème} pilote Pirelli	= 2 points
		10 ^{ème} pilote Pirelli	= 1 points
		11 ^{ème} pilote Pirelli	= 1 points etc....

13. Classement final :

Le classement final du **Challenge Pirelli – swissrally.ch** sera établi à la fin de la saison. Chaque participant qui a terminé au moins un rallye, sera classé selon article point 12. En cas d'ex-æquo, on aura recours en première priorité aux résultats différents (nombre de 1^{ères} places, etc.) et ensuite par cylindrée (plus petite cylindrée précédant la plus haute) pour établir l'ordre définitif du classement final.

14. Dotation :

Les primes suivantes sont attribuées au classement final 2009:

- 1^{er} rang du groupe A - IS/A - R2 - R3, toutes classes confondues (excepté les participants du Clio R3 Pirelli Swiss Trophy)
1'000.- CHF en bon d'achat de pneumatiques Pirelli
2^{ème} rang = un bon SOLTRADE de 600.- CHF à faire valoir sur des jantes compétition ou routière
3^{ème} rang = un bon SOLTRADE de 400.- CHF à faire valoir sur des jantes compétition ou routière
- 1^{er} rang du groupe N - IS/N - R1, toutes classes confondues:
1'000.- CHF en bon d'achat de pneumatiques Pirelli
2^{ème} rang = un bon SOLTRADE de 600.- CHF à faire valoir sur des jantes compétition ou routière
3^{ème} rang = un bon SOLTRADE de 400.- CHF à faire valoir sur des jantes compétition ou routière
- 1^{er} rang du groupe S1600 – S2000 – WRC – R3D – R3T, toutes classes confondues:
1'000.- CHF en bon d'achat de pneumatiques Pirelli
2^{ème} rang = un bon SOLTRADE de 600.- CHF à faire valoir sur des jantes compétition ou routière
3^{ème} rang = un bon SOLTRADE de 400.- CHF à faire valoir sur des jantes compétition ou routière
- 1^{er} rang du groupe VHC, toutes classes confondues:
800.- CHF en bon d'achat de pneumatiques Pirelli

Toutes primes sous forme de bon d'achats non distribuées, restera la propriété de Pirelli et/ou de Soltrade

15. Mise hors course :

En cas d'exclusion d'un pilote lors d'une manifestation par la CSN de l'ASS ou d'exclusion du classement interne **Challenge** par **Pirelli – swissrally.ch** en raison d'une irrégularité au présent règlement, les points marqués lors de cette manche seront radiés. Si l'ASS lui retire la licence ou si **Pirelli - swissrally.ch** l'exclut du Challenge, toutes les pneumatiques/primes/points du participant au Challenge seront annulées.

16. Remise de prix :

Les pneumatiques remportés lors de chaque épreuve seront officialisés directement par le responsable du challenge auprès de Pirelli Suisse. Lors de la prochaine commande faite par le gagnant, le gain sera intégré à la livraison. (Merci de le signaler également de votre côté) Une remise de prix finale du Challenge sera organisée (lieu et date à définir), et les vainqueurs en seront avisés personnellement.

17. Manches comptant pour le Challenge Pirelli - swissrally.ch 2009 :

Rallye du pays du Gier (France)

Critérium Jurassien (JU) + VHC

Rallye du Chablais (VD) + VHC

Rallye Ronde del Ticino (TI) + VHC

Rallye Valle Cuneesi (Italie) + VHC

Rallye International du Valais (VS)

18. Droit de publicité :

Tout participant, par son inscription au **Challenge Pirelli - swissrally.ch**, laisse entière liberté aux sociétés **Pirelli - swissrally.ch** et leurs partenaires, d'exploiter, sans avertissement préalable et sans dédommagement, son nom et son image (pilote, coéquipier et voiture) à des fins publicitaires.

19. Litiges : Tout litige sera tranché définitivement et sans appel par les responsables du **Challenge Pirelli - swissrally.ch**. Seul le texte français du présent règlement fait foi.



Challenge PIRELLI & Swissrally 2009

20. Pour toutes informations concernant ce règlement, veuillez prendre contact avec :

swissrally.ch

Jean-Jacques Bosson

Route du Chamois 30

1652 Botterens

Tel: 079 601 4 601

E-mail : boss@swissrally.ch



Pirelli Suisse SA

Marco De Cet

Racing Management

Im Langhag 11

CH - 8307 Effretikon

Tel : 052 355 16 57

Fax : 052 355 16 50

E-Mail : marco.decet@pirelli.com



Pour toute commande concernant les pneumatiques, veuillez vous adresser directement à :

Soltrade AG

Division Pirelli Motorsport

Allmendstrasse 8

8320 Fehraltorf

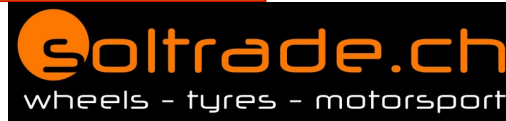
Tel: 043 355 80 82

Fax: 043 355 80 85

E-mail : info@soltrade.ch



Un service d'assistance sera présent lors des manches sur territoire Suisse. Il vous permettra de vous fournir en pneumatiques si ceux-ci ont été réservés. Par ailleurs, les participants au Challenge, sont cordialement invités sous les infrastructures Pirelli ou Soltrade, pour partager un café ou une boisson, et ainsi de profiter des conseils avisés.



Challenge PIRELLI & swissrally.ch 2009

Bulletin d'inscription 2009

En collaboration avec Pirelli Suisse, swissrally.ch et Soltrade

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

DATE NAISSANCE : ___/___/___ E-MAIL : _____

TELEPHONE : _____ NATEL : _____

N° DE LICENCE ASS : _____

VEHICULE MARQUE : _____ VEHICULE TYPE : _____

GROUPE : A-IS/A-R2-R3 N-IS/N-R1 S1600 R3D-R3T S2000-WRC VHC / CLASSE: _____

DIMENSIONS ET TYPE DES PNEUMATIQUES: _____

ECURIE AUTOMOBILE (facultatif) : _____

STICKERS PIRELLI COULEUR blanc jaune rouge noir

STICKERS SWISSRALLY COULEUR (même style que Pirelli, lettre découpées) blanc noir

(marquer d'une croix la couleur choisie pour les stickers PIRELLI et SWISSRALLY.CH)

A retourner à: **swissrally.ch, Jean-Jacques Bosson, Route du Chamois 30, 1652 Botterens**

